



MODIFICATION N°4



MARCHE N°21-13 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA CRECHE WILSON RUE DANTON / RUE VARLIN - LOT 3 FAUX PLAFONDS

Entre les soussignés :

- **La Ville de Malakoff**, place du 11 novembre 1918-CS 80031-92245 Malakoff, représentée par sa Maire, Jacqueline Belhomme
- et,
- **La société DCR, 1 Avenue du Bois de l'Epine 91 080 COURCOURONNES**, représentée par M. YILDIRIM Mathieu, Gérant

Il est préalablement exposé ce qui suit :

Le lot n°3 a été notifié à la société DCR, le 19 novembre 2021.

Les travaux ont été réceptionnés le 10 juillet 2023 avec une date achèvement des travaux fixée au 14/10/2022.

Lors de la présentation du projet de décompte final par l'entreprise DCR un delta de 6 304,69 € HT a été constaté entre le montant définitif du marché augmentés de ses avenants et le projet de décompte final. Cette somme correspond à la réalisation des faux plafonds extérieurs.

En effet, la prestation de fourniture et pose de faux-plafonds en dalle de fibre de bois qui était prévue sous le préau de la crèche a été supprimé du lot 03 Faux plafonds par l'avenant N°2 au marché établi le 29 juillet 2022 par la maîtrise d'œuvre et régularisé par la Maîtrise d'ouvrage en septembre 2022.

Cette prestation, nécessaire à une parfaite finition des ouvrages extérieurs, devait être décrite au lot 13 mais a été oubliée lors de la rédaction des pièces marchés. En conséquence, il a été demandé à l'entreprise DCR de réaliser cette prestation en cours de chantier dans le cadre de son lot 3 Faux-plafonds. Ces travaux n'ont jamais été régularisés par un avenant.

Les ouvrages ont été réalisés en septembre 2022 par la mise en œuvre d'un faux plafond de type plaque de plâtre posée sur une ossature suspendue. Le montant des travaux en plus-value a été arrêté à la somme de 6 304,69 euros HT

Dès lors, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA MODIFICATION

La présente modification n°4 a pour objet de régulariser l'exécution de ces travaux et de les intégrer au marché n°21-13 relatif aux travaux d'aménagement de la crèche Wilson Rue Danton / Rue Varlin - Lot n°3 faux plafonds

ARTICLE 2 – MONTANT DE LA MODIFICATION

Il ressort de l'ensemble de ces travaux une plus-value de 6 304,69 € HT.

Montant initial du marché : 70 000 € HT

Modification n°1 : 13 121,00 € HT

Modification n°2 : -7 840,50 € HT

Modification n°3 : prolongation de délai

Présente modification n°4 : + 6 304,69 € HT

Le montant total du marché s'élève désormais à 81 585,19 € HT.

ARTICLE 3– GENERALITES

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification n°4, lesquelles prévalent en cas de contestation.

A Malakoff, le 25/01/2024

Le titulaire

Le 2^{ème} adjoint au Maire,
Délégué à l'urbanisme, l'espace public et les bâtiments communaux
Rodéric AARSSE